1866, rue des Orphelins. Comme on le voit, à cette époque, les services postaux et télégraphiques étaient indépendants.

La fusion fut faite en 1879. A cette date, la poste se trouvait rue de Lille depuis douze ans, dans un immeuble appartenant actuellement à M. Lorthois.

C'est en 1885 que ces services auxquels s'était ajouté le 4 août 1883, celui des téléphones, sont réunis dans un hôtel situé à l'angle des rues de l'Hôtel-de-Ville et de Tournai. Ils ont trouvé enfin, après tant de pérégrinations, une demeure stable.

LA RECTIFICATION DES LISTES ELECTORALES. — M. Dron, maire, vient de publier un avis par lequel il informe les électeurs que les tableaux d'additions et de retranchements ont été arrêtés et affichés à la porte du 12 bureaux de vote désignés pour les élections du 6 mai 1906.

LE NOUVEAU PONT HYDRAULIQUE DU CANAL. — Un arrêté préfectoral vient d'être pris, interdisant la navigation du 3 au 13 mai, dans la partie du canal comprise entre l'extrémité et 60 mètres en amont de l'axe du pont hydraulique, pour permettre d'opérer le lancement avec plus de commodité. Il faut espérer que cette décision sera suivie du lancement du nouveau pont.

BOTREL AU COLLEGE DU SACRE-CŒUR. — Le poète Botrel donnera mercredi à 4 heures et demie, une séance privée au Collège du Sacré-Cœur. Le célèbre barde, accompagné de Mme Botrel, interprètera quelques-unes de ses œuvres. Trois cents places réservées, au prix de 3 francs, sont à la disposition des familles. S'adresser au concierge.

DANS L'ENSEIGNEMENT. — Mlle Tulou, maîtresse surveillante au cours secondaire de jeunes filles, est nommée, en la même qualité, aux cours secondaires de jeunes filles de Soissons.

M. Lory, professeur à l'école primaire supérieure est promu de la 3e à la 2e classe.

M. Dhélin, professeur à la même école, est élevé de la 4e à la 3e classe.

UN INCIDENT D'ATELIER. — L'incident d'atelier qui s'est produit, il y a quelques jours, à l'atelier de bonneterie de MM. Motte-Desbonnet, rue de Roubaix, n'a pas encore reçu de solution.

Lundi matin, les six moulineuses enagrève se sont présentées à l'usine et ont demandé une entrevue avec leurs patrons. Ceux-ci les ont reçues et leur ont proposé à nouveau, une augmentation de 0 fr. 25 par 100 kilos de matières fabriquées. Les ouvrières n'ont pas accepté. MM. Motte-Desbonnet leur annoncèrent alors qu'ils avaient l'intention de les remplacer.

Les six moulineuses se retirèrent et quelques instants plus tard une ouvrière était embauchée. Les bobineuses qui travaillaient avec celle-ci lui reprochèrent d'avoir pris la place d'une camarade et l'avertirent qu'à la sortie de midi elle aurait affaire à elles.

La nouvelle venue prit peur et demanda immédiatement son livret.

Devant ce nouvel incident, MM. Motte-Desbonnet firent avertir les douze bobineuses qu'elles pouvaient se retirer. Sur ces entrefaites, à midi, ces bobineuses eurent une entrevue avec leurs patrons. A la suite de ces pourparlers, il a été décidé que les bobineuses qui avaient cessé le travail le reprendraient samedi prochain.

DECOUVERTE D'OSSEMENTS HUMAINS. — Les travaux de construction du square Saint-Christophe sont commencés depuis quelques jours. Lundi matin, des ouvriers terrassiers étaient occupés à creuser les fondations du nouveau kiosque d'attente des tramways, lorsqu'à une profondeur d'environ 25 centimètres, ils mirent à découvert divers ossements humains. Il y avait notamment cinq crânes, parfaitement conservés. Ces ossements ont été placés dans une caisse et conduite au cimetière du Pont-de-Nouville.

La trouvaille n'a rien de surprenant. On sait, en effet, qu'autrefois un cimetière se trouvait autour de l'église Saint-Christophe.

Déjà des ossements avaient été trouvés il y a une dizaine d'années au pourtour de Saint-Christophe, lors de la construction de la nouvelle sacristie.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Chez M. Masure-Deltour, un ouvrier tourneur, M. Emile Beulens, s'est blessé aux reins. Dix jours de repos; docteur Leduc. — A l'atelier de menuiserie de M. Arthur Quatannens, un menuisier, M. Valère Hus, s'est blessé à la main gauche en posant une porte. Dix jours de repos; docteur Desbonnets. — Chez M. Louis Jubaru, meunier, un ouvrier, M. Clément Thuyttens, s'est blessé à la jambe gauche. Dix jours de repos; docteur Debuchy.

A LA FRONTIERE. — Les gendarmes de la brigade de Tourcoing ont conduit à la frontière, lundi après-midi, un convoi de cinq expulsés.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DANS UNE FONDERIE

Un volant qui éclate. — La panique des ouvriers. Dégâts matériels

Lundi à 4 heures moins 10, un accident s'est produit à la fonderie Durot-Binault, rue Nationale, à Marcq, à proximité de la gare de la Madeleine.

Tous les ouvriers se trouvaient au travail et les divers métiers fonctionnaient normalement quand tout à coup le grand volant éclata. La machine se mit alors à tourner à une vitesse folle. Elle ne tarda pas à être détériorée et ses débris, des morceaux de toute sorte et d'énormes pièces de fonte furent violemment projetés de tous côtés. Le plafond de la salle, bombardé de la sorte, fut bientôt démoli. Ce fut un spectacle indescriptible. Les ouvriers se mirent à pousser des cris de frayeur et se précipitèrent dehors par toutes les issues. Certains même ne se jugeant plus en sécurité dans la cour, escaladèrent le mur d'enceinte. Le moment de panique passé, on se compta. Par un hasard heureux, personne n'avait été atteint, pas même le mécanicien qui, au moment de l'accident, se trouvait dans la salle des machines.

Une pièce de fonte ne pesant pas moins de 300 kilos a été projetée avec une telle violence qu'elle est allée tomber dans la cour de la chocolaterie Delespaul-Havez, voisine de la fonderie. Un ouvrier a vu tomber à ses pieds ce bolide d'un nouveau genre, mais ne fut pas blessé.

Cet accident entraînera le chômage d'une centaine d'ouvriers.

BONDUES

UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Deux personnes blessées

Un accident s'est produit à Bondues, dimanche, vers midi.

Une automobile, dans laquelle se trouvaient deux personnes et un chauffeur, suivait la route nationale à une vive allure, quand, parvenue à proximité du fort Lobeau, en face du petit chemin qui mène à la redoute, à l'endroit où la route décrit un coude très prononcé, la machine, par suite d'un dérapement, versa sur le trottoir. Les deux personnes, homme et femme, furent projetées dans le fossé, ainsi que le chauffeur. Celui-ci put se relever indemne; il n'en fut pas de même de ses patrons: la femme avait été renversée sous la machine et poussait des cris déchirants. On courut chercher du secours chez MM. Destombes frères et sœurs, ferme de la Folie. Au moyen de deux chevaux, on parvint à bouger la voiture et à dégager la malheureuse de sa situation critique. Le mari et la femme furent conduits à la ferme voisine, où M. le docteur Durasnel vint leur donner des soins. Le propriétaire de l'auto avait l'épaule luxée; quant à la femme, le médecin constata également une luxation à l'épaule et la fracture de trois côtes. Les blessés, M. D. V..., agent de change, et sa femme, ont demandé à être transportés à Lille dans la soirée. Ils y furent conduits en voiture.

L'état de Mme D... serait, paraît-il, assez inquiétant.

L'automobile n'a subi que quelques avaries sans importance.

NEUVILLE-EN-FERRAIN

VOLS DANS UNE FERME. — Dimanche dans la matinée, M. Dhallum, fermier au Dûremont, a constaté la disparition d'une balle de lin qui se trouvait dans une grange et estimée 50 francs environ. D'un autre côté, quatre jambons qui pendaient dans un fumoir ont également disparu. Plainte a été déposée entre les mains du garde-champêtre Gustave Valcke qui a ouvert une enquête.

HALLUIN

Les élections complémentaires contestées. — Un groupe de radicaux, parmi lesquels MM. Charles, le candidat radical; Stock, Greye, etc., viennent de déposer une protestation contre la validité des opérations électorales qui ont amené, le 22 avril dernier, l'élection de M. Auguste Dumortier, comme conseiller municipal, dans la section du Centre. Les protestataires basent leurs réclamations sur ce fait que des cas de pression auraient été, paraît-il, relevés dans plusieurs usines.

OCCASION EXTRAORDINAIRE

Par suite du décès du possesseur d'une superbe collection artistique, on vendrait directement, à des conditions excessivement avantageuses :

Meubles et statues bois sculpté, véritables chefs-d'œuvre gothiques. Tryptique ivoire, chape brodée or haut relief. Tous ces objets datant des XIVe, XVe et XVIe siècles.

Admirables tableaux anciens des plus grands maîtres, tels que Rubens, Jordaens, Rembrandt, Van der Weyden, Vanloo, Moralès, Bourguignon, André Del Sarte, Van Thulden, Goya, etc., etc. Belles miniatures sur ivoire.

Ecrire S. E. 24, bureau du journal.

LILLE

PONTS ET CHAUSSEES. — Par arrêté du 26 avril 1906, M. Pellarin, ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de 3e classe, chargé d'une mission d'un an aux chemins de fer de l'Etat, a été chargé, à dater du 1er mai 1906, de l'arrondissement de Cambrai (service ordinaire du département du Nord), en remplacement de M. Corbeaux, mis en service détaché. M. Pellarin sera toutefois tenu d'achever sa mission aux chemins de fer de l'Etat.

M. Pellarin est le fils du très distingué inspecteur principal de la Compagnie des chemins de fer du Nord, à Lille. Il était sorti 7e de l'Ecole Polytechnique, 1er de l'Ecole des Ponts. Ces succès lui présagent la plus brillante carrière.

LE NOUVEAU GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE. — Est nommé greffier du Tribunal de Commerce, M. Pierre Michel, en remplacement de M. Michel, son père, démissionnaire.

UNE FAUSSE BOMBE. — Renseignements pris, la bombe dont nous avons parlé se réduit aux modestes proportions d'une pile sèche, provenant de quelque batterie téléphonique et qu'un employé de bureau aura déposée sur la fenêtre de M. Delesalle pour s'en débarrasser.

Elle a produit seulement au laboratoire municipal une explosion de rire.

Voilà pourquoi la police, au courant de l'incident, s'était tu sur cette découverte.

UNE CHUTE MORTELLE. — Lundi matin, vers sept heures, un ouvrier maçon, Louis Ramon, âgé de 54 ans, était occupé à une réparation au mur de la remise de M. Crépy, boulevard Vauban, 6. Il montait les échelons d'une haute échelle et se trouvait à cinq mètres, lorsqu'il perdit tout à coup l'équilibre et vint s'écraser sur le pavé de la cour.

Le malheureux ne poussa qu'un cri. La mort avait été instantanée, causée par une fracture du crâne. Appelé immédiatement, M. le professeur Duret ne put que constater le décès. Le défunt a été ramené à son domicile, rue de la Justice, 17.

A LA SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD. — Les membres de la Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais ont procédé, en la salle de la Société industrielle, à l'élection de leur président.

M. Alban Cottignies a été réélu à l'unanimité de 158 votants. Ce résultat a été commenté en termes élogieux pour M. Alban Cottignies, par M. Levêque, vice-président. Au nom de M. Vincent, préfet du Nord, retenu par les grèves, M. Saffiy, le plus ancien légionnaire de la Société, a remis ensuite à M. Cottignies les insignes de la Légion d'honneur. Ces insignes sont en brillants. Elles ont été acquises avec le produit d'une souscription faite par les sauveteurs.

UN IMPORTANT CAMBRIOLAGE EN PLEIN JOUR. — M. et Mme Henri Derreveau, cabaretiers, 13, rue du Faisan, étant allés passer la journée à Cysoing, rentrèrent chez eux vers onze heures et quart. Leur habitation avait reçu la visite des cambrioleurs.

Les voleurs s'étaient emparés de onze obligations, dont neuf de la ville de Bruxelles et deux quarts d'obligations de la Ville de Paris. Nombre de bijoux auxquels Mme Derreveau tenait beaucoup parce qu'ils constituaient autant de souvenirs de famille, avaient tenté les cambrioleurs: deux alliances, trois bagues, une chevalière, une chaîne tour de cou avaient été enlevées.

Dans la hâte que les malandrins ont dû mettre à accomplir leur exploit, ils ont laissé dans une boîte déposée sur la table, au milieu de la pièce, une somme de 25 francs en monnaie divisionnaire. Le montant du vol est évalué à 1,600 francs.

La police a été informée.

AMEUBLEMENTS ET TENTURES
Chambres à coucher, Salons, Salles à Manger
AU BERCEAU D'ARGENT 21, rue de Paris, LILLE
Expédition franco. — Fabrication garantie. 2320

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'AMEUBLEMENTS
ÉCLAIRAGE, OBJETS D'ART
MOREL-GOYEZ, 29 rue Esquermoise, LILLE
LILLE 1902, MEMBRE DU JURY

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Présidence de M. SÉE, vice-président.

UNE SCÈNE AU COUTEAU A PLOEGSTERT. — Une scène au couteau d'une certaine gravité s'est déroulée à Ploegstert (Belgique), le mois dernier; elle a son dénouement en correctionnelle à Lille, parce que le coupable, un nommé Prosper Craye, 23 ans, ouvrier fileur, est Français et a été arrêté à Houplines, où il demeure habituellement. Craye, qui est fraudeur, accusait un sieur Valère Vercouter, d'être responsable de la mainmise opérée par la douane sur des marchandises de contrebande à Pérenchies; le rencontrant dans l'estaminet de la dame Spillers, il lui porta huit coups de couteau pour se venger. Prosper Craye s'entend infliger deux mois de prison.

ENCORE DES COUPS. — Le dimanche 11 mars, sans motif, le nommé Georges Rommelaere, 21 ans, plafonneur à Tourcoing, a porté un coup de tête en pleine poitrine à M. Paul Cornille, employé de commerce, demeurant à Neuville-en-Ferrain, Grande-Place. 24 heures de prison avec sursis.

CABARETIÈRE VOLÉE. — Mme Emélie Baele, cabaretière, rue Nationale, à Marcq-en-Barœul, avait en quelques instants dans son débit un consommateur dont elle avait remarqué l'attitude suspecte. Quand l'individu fut parti, elle constata la disparition de son portemonnaie qui contenait une somme de 52 fr. 50. Nul autre que lui ne peut l'avoir dérobé. Le voleur, un nommé Adolphe Vivier, est condamné par défaut à un mois de prison.

UN FAUX MINEUR. — Victor Docquois, 36 ans, sans profession ni domicile fixes, s'est fait arrêter à Houplines, alors qu'il allait de porte en porte demander l'aumône, en présentant une pièce d'identité où on le donnait comme ouvrier mineur. Cette qualité de mineur engageait les gens à lui donner. Mais la gendarmerie, en vérifiant la pièce, constata qu'il y avait un grattage et que Dorquois avait lui-même opéré la surcharge pour se dire mineur, alors qu'il ne l'avait jamais été. Le Parquet appelle cela de l'escroquerie; le Tribunal a jugé que ce n'était que de la mendicité. Docquois, en tout cas, a été condamné à quinze jours de prison.

ARME PROHIBÉE. — Il est interdit de se promener avec un revolver dans sa poche. Le 19 mars, dans la soirée, M. Henri Rapaille, 24 ans, mécanicien à Croix, se trouvait au cabaret de M. Charles Linger, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, montrait à des consommateurs le « joujou » qu'il avait sur lui. Il sortit; un autre consommateur le suivit et avertit les agents qui fouillèrent M. Rapaille et découvrirent l'arme prohibée. Le revolver était chargé. M. Rapaille explique qu'il la porte en vue de sa sûreté personnelle, sa profession l'obligeant parfois à rentrer très tard. Le délit n'en existe pas moins et on le condamne à 16 francs d'amende avec application de la loi Bérenger.

AFFAIRES DIVERSES. — Alphonse Vanhoutte, 43 ans, journalier à Herseaux, se trouvant en état d'ivresse, ces jours derniers, a injurié les agents qu'il rencontrait à Roubaix, sur le quai de Wattrelos, en les traitant de c... et de sales bêtes. Vanhoutte est condamné à huit jours de prison avec sursis pour outrages et à 5 francs d'amende pour ivresse.

— Auguste Vanheulle, 48 ans, ouvrier agricole à Menin, a été arrêté le 24 avril à Halluin, pour infraction à un arrêté d'expulsion remontant au 9 août 1891: un mois de prison. — Pour infraction à un arrêté d'expulsion, quinze jours à Jean Schramme, 28 ans, maçon à Mouvaux. — Albert Nobécourt, 31 ans, colporteur, demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies, a été surpris le 20 mars, vers cinq heures du soir, dans la rue du Collège, titubant, en complet état d'ivresse; il était en état de récidive correctionnelle. Cet individu a déjà encouru depuis six ans trente-quatre condamnations! Cette fois, on lui inflige six jours de prison.

— Six jours de prison également à Flavie Bréhon et à Georges Locat pour ivresse en récidive correctionnelle.

CONVOIS FUNÉBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille RAMMAERT-JEU qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Désiré RAMMAERT, négociant, décédé pieusement à Roubaix, le 29 avril 1906, dans sa 60e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 2 mai, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures et demie, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le jeudi 3 dudit mois, à dix heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, Grand'Place, 23.

Les amis et connaissances de la famille DEFRENNE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Mademoiselle Alphonsine DEFRENNE, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, pieusement décédée à Roubaix, le 29 avril 1906, dans sa 67e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le mercredi 2 mai, à neuf heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à cinq heures et demie et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 2 mai, à dix heures, en l'église Saint-Martin, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 109.

Les amis et connaissances de la famille DESMETCAILLIAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Louis-Joseph DESMET, veuf de Dame Julie-Angéliqué CAILLIAUX, décédé à Roubaix, le 29 avril 1906, dans sa 68e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le mercredi 2 mai, à huit heures et demie, en l'église Notre-Dame, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à l'Hôtel-Dieu, rue de Blanchemaille, à huit heures un quart.

Les amis et connaissances de la famille UYTTENHOVE-WICART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Albert-Auguste UYTTENHOVE, décédé à Roubaix, le 29 avril 1906, à l'âge de neuf mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le mercredi 2 mai, à quatre heures, en l'église Saint-Sépulcre, sa paroisse, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 146.

Les amis et connaissances de la famille LEROUGE-LECOEUVRE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Madame Léon LEROUGE, née Elise LECOEUVRE, pieusement décédée à Bourbourg, le 25 avril 1906, à l'âge de 42 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille LAGACHE-DEFROMONT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Isidore-Joseph LAGACHE, membre de la Conférence Saint-Vincent-de-Paul et de la Confrérie du Saint-Sacrement, veuf en premières noces de Dame Alphonsine DELELISSE, époux de Dame Fortunée DEFROMONT, décédé à Mouvaux, le 29 avril 1906, dans sa soixante-cinquième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 2 mai 1906, à neuf heures, en l'église du Sacré-Cœur (nouvelle paroisse). — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Vauban, 3, à Mouvaux (près le réservoir des eaux), à neuf heures un quart. — L'Obit du Mois sera célébré le lundi 4 juin 1906, (lundi de la Pentecôte), à neuf heures et demie, en la même église. — La Conférence de Saint-Vincent-de-Paul fera célébrer un Obit le lundi 7 mai, à huit heures.

Les amis et connaissances de la famille POLLET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Raymond POLLET, soldat au 43e régiment d'infanterie, pieusement décédé à Tourcoing, le 28 avril 1906, dans sa vingtième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Vigiles des Morts qui seront chantées le mardi 1er mai, à quatre heures trois quarts, et aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le mercredi 2, à dix heures, en l'église Notre-Dame (Tourcoing), sa paroisse. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Gand, 27.

Demandez partout le **Vieux système** marque : **'t WIT STOOPKE.** 937

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Sur le tramway

Roubaix, 30 avril.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

J'accompagnai tantôt mes enfants qui rentraient en pension et afin d'arriver en temps à la gare de Wattrelos, nous primes le tramway allant dans cette direction. La première voiture étant comble, nous montâmes dans la seconde. Or, arrivés au dépôt du Labourieur, le receveur nous pria de descendre, disant que cette voiture devait être détachée et remisée. Je lui fis observer que la première voiture était comble et, sur sa réponse que nous trouverions place, j'acceptai de descendre. Après avoir payé cinq places intérieur, nous fûmes forcés de rester à l'extérieur de la première voiture, et pour nous placer, gêner les voyageurs qui s'y trouvaient. Est-ce du sans-gêne cela? Et sera-t-il permis toujours à la Compagnie de se moquer ainsi des voyageurs trop débonnaires?

Je vous remercie d'avance, Monsieur le Directeur, et vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Un pas content.

Les concerts publics à Roubaix

Roubaix, 30 avril.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Le *Journal de Roubaix* a publié, il y a quelques jours, le tableau de répartition des concerts publics d'été. Comme vous le dites fort bien, la mesure prise l'année dernière par la municipalité a été bien accueillie du public, principalement par les petits commerçants des quartiers éloignés. Mais, cette année, dans la répartition de ces concerts, l'on a oublié le Nouveau-Roubaix. Voilà un quartier où il n'a jamais rien et qui, sous le rapport des auditions, se trouve encore le plus mal favorisé. En effet, l'année dernière il n'y a eu sur la place du Travail qu'un seul concert un jeudi. D'autres places ont eu deux auditions, dont une un dimanche ou jour férié. Certaines de ces places ont encore, cette année, deux auditions et la place du Travail qui était en droit d'en avoir deux par rapport à l'année dernière, n'en a toujours qu'une, et encore un jeudi! alors que la place du Fontenoy en a trois.

Pourquoi trois auditions sur une même place, et une seule sur une place qui était en droit d'en avoir deux?

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec mes remerciments, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Eugène C....

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Lucien L. — Ceux qui ont cette valeur la gardent généralement. Elle est bien considérée, mais son prix varie suivant l'offre et la demande. —— *Un patriote lecteur.* — 1° Les fonds d'Etats sont comme toutes les valeurs soumis à des fluctuations. On ne peut donc pas vous certifier que le prix ne changera pas et que vous ne perdrez jamais rien. Il suffit d'une guerre ou d'une Révolution pour modifier sensiblement les cours. L'intérêt étant très élevé cet emprunt constitue un bon placement; 2° Les villes d'Anvers ne rapportent que 2 %. Mais vous avez fréquemment des tirages avec gros lots. — *A.P.* 100. — Oui, deux ans. —— *Paris d'un Bleu.* — La chose s'est déjà vue. —— *Un mécanicien 47.* — Oui, votre frère rentrera aussitôt votre incorporation. —— *M.C.* 82. — 1 an. —— *Philomène.* — Faites établir un dossier à la Mairie de votre résidence pour solliciter le renvoi de votre fils à titre de soutien de famille. —— *J.B.* 1906. — A M. le commandant de la défense mobile à Dunkerque. —— *V.D.* — Oui, il reviendra. —— *Un groupe de zouaves.* — Adressez-vous à M. le commandant du Bureau de recrutement, à Lille. —— *Albert Gerreth.* — Adressez-vous à M. le commandant du Bureau de recrutement à Lille. —— *J.D.* 40. — A M. le commandant du Bureau de recrutement, à Lille. —— *Pierrot. Sergent. Verdun* 8898. — Oui, s'il a contracté un engagement dans les conditions de la nouvelle loi. —— *M.L.* 61. — 1° 18 ans; 2° Présentez-vous au Bureau de recrutement à Lille, muni de votre acte de naissance; 3° Pour 3, 4 ou 5 ans. —— *Un dragon embarrassé.* — 1° Demander l'autorisation à votre chef de corps pour permuter avec un camarade; 2° Non, s'il ne survient plus de punition. —— *Lody.* — Les ouvriers d'art ajournés pour inaptitude sont compris dans le décret du 19 avril 1905.

Notarius. — 1° Oui, à la conservation des hypothèques; 2° Au même endroit; 3° Oui; 4° Au conservateur des hypothèques du lieu de l'arrondissement des biens. —— *V. H.* 20. — Oui, c'est elle qui les paie; on peut obtenir la gratuité en cas d'indigence. —— *B. M. perplexe.* — 1° En conscience, vous le devez; 2° Non; 3° Ils peuvent vous en empêcher; 4° Dans certains cas on peut vous demander en justice une pension pour l'enfant. —— *Un abonné, Herseaux.* — Voyez un huissier à Roubaix ou à Tourcoing. —— *Un dévouement payé d'ingratitude.* — Nous ne croyons pas que cela soit possible. Voyez le juge de paix et exposez lui votre cas. —— *Pianiste* 1906 n° 20. — A votre charge; mais on peut obtenir la gratuité en cas d'indigence. —— *P. F.* — Au civil, oui. —— *J. B. M.* 36. — 1° Il semble que oui, mais vous ne vous expliquez pas assez clairement; 2° Vous pouvez vous faire déporter en écrivant de suite au préfet. —— *W. O.* 36 *B.* — 1° Vous supporterez une patente unique, la plus élevée des deux; 2° Adressez-vous à un bureau de douanes, où l'on vous renseignera; 3° Oui, voyez à la Mairie. —— *Voltaire D. O.* — 1° Oui; 2° Au propriétaire, à moins de clauses contraires dans le bail. —— *N°* 2454. — Environ 200 francs; écrivez au président de la République. —— *H. V.* — 1° Non; 2° Non. —— *J. S.* 110. — 1° Non; 2° Pas du tout; 3° Non. —— *Un ennuyé.* — 1° Oui; 2. Votre grand-père seul peut vous autoriser. —— *G. D. E.* 72. — Il semble qu'il n'y ait rien à faire, vous êtes victime de votre imprudence; voyez pourtant un avocat. —— *V. D. E. D.* — Non. —— *Constant Joseph.* — Non.

DEUTSCHE OST-AFRIKA LINIE

Service Postal direct toutes les quatre semaines pour Le Cap de Bonne-Espérance, Port-Elizabeth, East-London, Durban, Delagoa-Bay, avec escale à Las Palmas.

Prochains départs de *Boulogne-sur-Mer*, pour voyageurs seulement: *SS. Prinzessin*, 6,300 tonneaux, 17 mai 1906; *SS. Kronprinz*, 5.700 tonneaux, 14 juin 1906.

S'adresser pour prix du passage en 1re, 2e et 3e classes, à: *MM. Hernu, Péron* et Cie, Ltd, Boulogne-sur-Mer. 2047

CONCERTS ET SPECTACLES

WILLEMS. — *La fête de bienfaisance* organisée par les Comités des Amicales des écoles officielles et de l'Arbre de Noël de Willems, a eu lieu dimanche soir, dans la salle des fêtes de la Maison Commune. L'assistance était nombreuse. Tous les artistes qui se sont produits ont obtenu beaucoup de succès. La fête s'est terminée par le tirage d'une tombola dont voici les numéros gagnants:

28 952 363 781 564 352 158 303 163 535 719
441 829 759 802 841 927 738 84 19 2169 2194
2735 2119 2308 2168 2872 2893 2153 2037 2210 3818 3686
3022 3168 3522 3410 3370 3971 3350 3802 3152 3095 3116
4652 4648 4632 4657 4375 4061 4605 4913 4394 4445 4768
4057 4687 4890 5641 5594 6002 5708 5825 5603 6542 6213
6493 6628 6196 6382 6849 6794 6787 6163 6883 6108 6401
6133 6878 7367 7052 7927 7455 7041 7644 7594 7935 8006
8064 8646 8071 8633 8398 8271 8469 8601 8780 8566 8537
8394 8630 8444 8845 8316 8629 8165 8324 9553 9386 9478
9174 9573 9573 9544 9041 9159 1473 1049 1236 1212 1866
1743 1665 1728

Deux mille quatre-vingts
2.080

C'est le nombre de **CABARETIERS** ou **PARTICULIERS** faisant partie de **LA CONFIANCE**, rue de Ma Campagne, à Roubaix.

Ce chiffre énorme témoigne de la vitalité de cette coopérative et des avantages considérables qu'elle donne à ses actionnaires :

Remise sur les affaires faites en 1905 ;
8 francs 42 à la rondelle de bière ;
32 fr. 40 pour % sur les vins et liqueurs.
Où trouver de tels avantages ?
Et l'action ne coûte que 20 francs ! 1776

NORD

UNE RIXE SANGLANTE ENTRE SOLDATS A SAINT-AMAND. — Pour des motifs futiles, un soldat cycliste, du 25e bataillon de chasseurs à pied, qui se trouve cantonné à l'école de la Grande-Place, a frappé d'un coup de couteau un de ses camarades. Celui-ci a été atteint grièvement à l'œil, qui sera probablement perdu. Le blessé a été dirigé sur l'hôpital militaire de Valenciennes.

Quant à l'agresseur, il a été enfermé dans la chambre de sûreté, en attendant d'être transféré à Châlons-sur-Marne, où il passera devant le conseil de guerre.

PAS-DE-CALAIS

VOLEURS MEURTRIERS A AIX-NOULETTE. — M. Guillemant, cabaretier, était avisé, vers neuf heures, à son domicile, qu'on avait brisé plusieurs carreaux à une cantine qu'il tient à la lisière du bois. On avait aperçu à la lueur d'une lampe, deux individus qui s'emparaient des liqueurs.

M. Guillemant s'arma d'un revolver, donna un fusil à son père, qui l'accompagna ainsi que MM. Constant Caye, ouvrier mineur; Failly et Léon Houries. Le groupe se dirigea sans bruit vers le baraquement.

Mais au moment où les trois hommes s'approchaient, la porte s'ouvrit brusquement, livrant passage à deux solides gaillards. Aussitôt une détonation retentit et M. Caye tomba.

M. Guillemant déchargea son revolver dans la direction des deux cambrioleurs, qui disparurent dans un fourré. On releva alors M. Caye dont les vêtements étaient troués par de nombreux plombs. Son état est grave, mais n'inspire pas d'inquiétudes.

UN TRÈS BON CONSEIL

Asthmatique, catarrheux, oppressés, employez la Poudre Louis Legras, dont parlent tous les journaux; c'est le véritable spécifique de la suffocation. Ce merveilleux remède, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900, dissipe instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, de toux de bronchites chroniques et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, à Paris. 2034d

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX — N° 85.

LA POCHARDE..!!

Par JULES MARY

DEUXIÈME PARTIE

LE FILS DU MÉDECIN

IV. — *(suite)*

— Oui, oui, père, balbutia Gauthier... ne restez pas là...

— Du reste, acheva le docteur, depuis quelques jours je ne me sens pas bien.

Il prit le bras de son fils et s'y appuya.

Au fond du petit chemin creux disparaissait Charlotte, marchant la tête un peu penchée, absorbée dans sa rêverie...

Etre auprès, si près de ses filles, et condamnée à ne point les voir.

Cela était au-dessus de ses forces.

Elles travaillaient dans un atelier, avait dit la supérieure... Est-ce qu'il ne serait pas possible à Charlotte de la découvrir, cet atelier? Que lui importait, à elle, l'administration? Que lui importait les règlements? Est-ce que les règlements sont faits pour les mères? Mais comment découvrir cet atelier?

Elle s'informa.

Il y a en avait trois où des orphelines étaient occupées.

Elle le sut bien vite.

Elle alla frapper à tous les trois, demandant à chacun d'eux :

— Je viens de l'orphelinat, d'où l'on m'a envoyée pour que vous me conduisiez auprès de deux jeunes filles, Claire et Louise Lamarche...

Les deux première fois, un contremaître avait répondu :

— Nous n'avons pas cela dans la maison.

— Vous ne savez pas où je pourrais rencontrer ces jeunes filles?

— Adressez-vous dans les autres ateliers.

Elle le fit.

Au troisième seulement, on lui répondit, à sa question toujours la même :

— Claire et Louise Lamarche?... Les petites Pochardes?...

Une émotion brusque, brutale, lui étreignit la gorge.

Ses filles avaient hérité de son surnom!...

Alors, elles n'avaient donc pas vécu, depuis douze ans, dans la tranquille insouciance de leur âge?... On n'avait donc rien fait pour que l'oubli étendît sur le passé de la mère son ombre bienfaisante?... Au contraire, peut-être leur avait-on reproché, à elles, innocentes, ce passé d'une autre innocente?...

Les petites Pochardes! C'est atroce!

— Mes pauvres enfants!...

Le contremaître s'informait :

— Vous avez une permission de l'orphelinat?

— Non... J'ai oublié de la demander.

Elle n'osait plus dire qu'elle était la mère.

— Alors, ce n'est pas possible... Du reste, elles travaillent...

— J'attendrai la sortie de l'atelier.

— Si vous voulez... Hors de l'atelier, cela ne nous regarde plus...

— Puis-je attendre ici?...

— Dans la cour?... Comme il vous plaira...

— Et... combien de temps encore...

Le contremaître consulta une grosse montre en acier bruni :

— Une heure juste. Du reste, vous entendrez la cloche...

Il s'éloigna.

Charlotte courut après lui :

— Monsieur, encore un mot... Ces jeunes filles sont-elles sages et travailleuses?... En êtes-vous content?... N'avez-vous rien à leur reprocher?

L'homme dit, hâtant le pas, et sans se retourner :

— Très content, très content... Les filles valent mieux que la mère...

Et il la laissa, tête basse, alourdie encore par cette blessure.

La cour était déserte, brûlée par le grand soleil. Toute la chaleur de la journée semblait emmagasinée dans ces quatre murs qui la renvoyaient sur la terre battue. Il n'y avait pas un coin d'ombre. Et, en dehors d'elle et d'un vieillard à jambes de bois, au type d'ancien militaire, assis sur un banc près de la porte et qui servait de concierge, il n'y avait personne. C'était la solitude complète, le silence absolu. On n'eût pas dit que derrière ces volets clos, cent ouvrières travaill